

Commission Régionale Médicale

PV 06 du 22 septembre 2025 saison 2025-2026

Début de séance à 19h30

Présent.e.s :

- Docteur Arthur DEROURE-CORTE
- Angie PROPHETE
- Sandrine ASDRUBAL
- Judes AGATHON

Absent.e.s excusé.e.s :

- Guy Grégory PREVOT
- Docteur Éric HOUNHOU-GAN
- Malika ADELSON
- Docteur David GONDELE-IPUNGU
- Anastasie LEDU-KALALA

Ordre du jour :

1. Examen des dossiers médicaux des arbitres et de surclassement

1/ Examen des dossiers médicaux des arbitres et de surclassement

7 dossiers de surclassement, 4 dossiers médicaux d'arbitres et dossier non identifié ont été présentés

	NOM	PRENOM	DDN	DOSSIER	DECISION
1	PIGREE	GARY	25/05/88	DMA	ACCEPTE
2	RODRIGUEZ BRITO	FRED DIOGO	20/11/08	DMA	ACCEPTE
3	RINGUET	DARYL	30/04/09	SUR	ACCEPTE
4	PINAS	ALVIN	02/03/09	SUR	ACCEPTE
5	DORILAS	TAIRYS	08/11/09	SUR	ACCEPTE
6	JEANFORT	DORYANE	23/03/09	SUR	ACCEPTE

Remarques de la commission

L'examen ophtalmologiste est obligatoire pour le 1^{er} DMA puis à partir de 35 ans tous les 5 ans.

L'examen ophtalmologiste est valable 5 ans à compter de sa date de réalisation.

La commission décide que l'absence d'examen ophtalmologiste ne sera pas bloquant cette saison 2025-2026 mais le conseille fortement dans la mesure où il est possible de le faire.

La commission rappelle **l'importance de bien noter les coordonnées téléphoniques personnelles** des arbitres et des joueuses ou joueurs en plus de leur club d'appartenance pour être joint.e.s le cas échéant par la Commission Régionale Médicale.

La commission rappelle également l'importance pour les arbitres et joueurs **de répondre avec sincérité aux questionnaires médicaux.**

La commission n'a malheureusement pas pu valider le surclassement de quelques joueuses ou joueurs en raison de l'absence de signature et cachet de leur club.

La commission rappelle que les formulaires transmis doivent être dûment remplis et signés le cas échéant par la joueuse ou le joueur, l'arbitre, les personnels médicaux habilités, les responsables légaux pour les mineurs. Enfin l'ensemble doit être transmis sous pli cacheté avec les informations suivantes : NOM, Prénom, Type de dossier, Club d'appartenance.

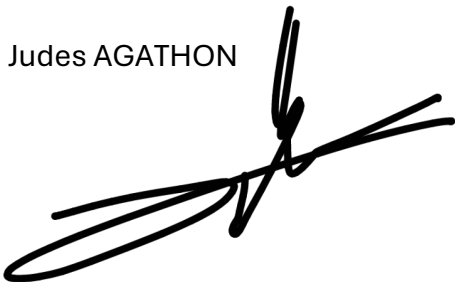
La commission a traité quelques dossiers médicaux d'arbitres, de joueuses et joueurs qui n'avaient pas de licence en cours de validité pour la saison 2025-2026.

La prochaine réunion se tiendra le 25 septembre 2025.

Clôture de la séance à 21h30

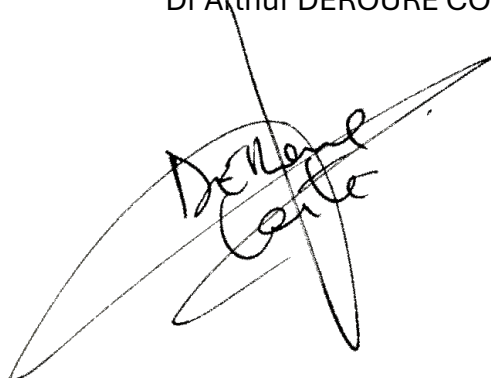
Secrétaire de séance

Judes AGATHON

A stylized, handwritten signature in black ink, consisting of several overlapping loops and a long horizontal stroke at the bottom.

Président de séance

Dr Arthur DEROURE CORTE

A handwritten signature in black ink, featuring a large, sweeping loop that encircles the text 'Deroure Corte'.